

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TRIANGLE VERT**

SEANCE du 23 octobre 2025

DCC2025-97 - Budget Principal : décision modificative n° 2

Le vingt-trois octobre deux mille vingt-cinq à 20 h 00, le conseil communautaire du Triangle Vert, régulièrement convoqué le seize octobre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle polyvalente de SAULX, sous la présidence de Benjamin GONZALES.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 52

Présents votant (38)

Damien TAUNAY, Jean-Marie BRINGOUT, Patrice COLNEY, Arnaud CHOLLEY, Éric FRECHIN, Jean-Pierre GASNET, Christelle HENRY, Michèle JACQUES, Victor COULIN, Hervé CHAMAGNE, Gérard DEVOILLE, Sylvie PHILIPPE, Antoine TRUSSARDI, Patrick GOUX, Nicolas PAILLOTTET, Denis CLEAU, Laurent TARD, Raymond BILQUEZ, Cyrille FROIDEVAUX, Francis THOMAS, Bernard GAUDINET, Gérard PERSONENI, Edith LUCIEN, Mickaël MUHLEMATTER, Benoît PETON, Jean DESMARTIN, Reynald GUYOT, Jean-Noël DEVILLERS, Hervé EPLE, René ROBERT, Benjamin GONZALES, Christophe ROSSÉ, Sophie TARAN, Claude THIEDEY, Gérard COULIN, Jean DROUHARD, Régis BOILLOT, Christophe VALOT.

Ont donné pouvoir (10)

Véronique GRANDJEAN-AMBERT à Jean-Marie BRINGOUT, Luc GONDELBERG à Benoît PETON, Marie-Alyette JACQUES à Patrick GOUX, Jean-Louis CHOBARD à Christophe ROSSÉ, François-Régis GRANDVOINET à Benjamin GONZALES, Fabrice BARASSI-ZAMOCHNIKOFF à Raymond BILQUEZ, Laurence COURTOY à Gérard COULIN, Pierre DUCHANOIS à Eric FRECHIN, Marie-Pierre DUPRÉ à Laurent TARD, Jean-Luc VEILLON à Sophie TARAN.

Absents excusés (1)

Hervé LE CAIN

Absents non excusés (3)

Véronique LOUIS, David BALAUD, Romain WICKY,

Le Président propose au conseil communautaire d'approuver la décision modificative n°1 du Budget Principal telle que présentée ci-dessous comprenant des ajustements de crédits en fonctionnement et des crédits supplémentaires en investissement dont le versement du solde de l'emprunt CAF pour les travaux du périscolaire de SAULX avec une première échéance de remboursement, quelques dépenses de matériel et la subvention d'aide à l'immobilier pour la société Maintenance Industrielle Saônoise.

DEPENSES FONCTIONNEMENT			RECETTES FONCTIONNEMENT		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
6068	Fournitures non stockées	-20 000.00			
611	Contrat de prestation de services	-5 000.00			
64111	Personnel titulaire	30 000.00			
64131	Personnel non titulaire	-25 000.00			
64138	Cotisation assuance du personnel	10 000.00			
6541	Créances admises en non-valeur	-5 000.00			
6542	Créances éteintes	-5 000.00			
023	Vir. À section d'investissem.	20 000.00			
		0.00			0.00

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le 28/10/2025

Berger
Levrault

ID : 070-200041861-20251023-DCC202597-DE

DEPENSES INVESTISSEMENT			RECETTE		
Article	Intitulé	Montant	Article	Intitulé	Montant
1678	Rembours emprunt capital	15 000.00	021	Vir.de section fonctionnement	20 000.00
202	Frais étude élaboration urba	6 000.00	1678	Emprunt	45 000.00
215731	Matériel roulant	14 000.00			
204132	Aide immobilier	30 000.00			
	TOTAL DEPENSES	65 000.00			65 000.00

*Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **approuve** la proposition à **l'unanimité**.*
(Abstention : Christelle HENRY)

Fait à SAULX, le 23 octobre 2025
Le Président, Benjamin GONZALES.



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Besançon 30 rue Charles Nodier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'état